



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/20861
22 septembre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATEE DU 21 SEPTEMBRE 1989, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE CHARGE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION PERMANENTE DU
LIBAN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, et comme suite à mes précédentes lettres concernant les agressions israéliennes contre le Liban, j'ai le regret de vous faire savoir qu'Israël a commis une nouvelle agression contre mon pays. En effet, hier, mercredi 20 septembre 1989, à 10 h 50 (heure locale), des avions de combat israéliens ont attaqué les hauteurs de la municipalité de Naamé, à 20 kilomètres au sud de la capitale (Beyrouth), pilonnant cette zone de roquettes et de bombes qui ont fait trois morts et six blessés.

Déplorant et condamnant cette nouvelle agression contre le territoire libanais, le Gouvernement du Liban appelle l'attention de la communauté internationale sur le fait qu'Israël continue à violer la souveraineté du Liban et son intégrité territoriale et à faire fi des lois et de la coutume internationales.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) Chawki CHOUEI